

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 17 novembre 23

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 17 novembre 2023 ...
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants

II. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

III. Validation du PV de l'assemblée sectorielle du 17 mars 23

Le PV de l'assemblée sectorielle du 17 mars 2023 est validé par les participants.

IV. Etat d'avancement des activités du Collège

Dans le cadre de ses missions, le Collège des Producteurs réalise des activités de 4 types :

➤ Relais d'avis des producteurs

Pour le secteur laitier, un *mémo* a notamment été rédigé sur les mesures à prendre suite à la baisse continue du lait. D'autres mémos ont été écrits sur des sujets plus transversaux. Une *enquête* a été réalisée sur le thème du renouvellement des générations. Un *avis* sur le plan de promotion 2024 est rédigé chaque année reprenant chaque secteur en compte.

➤ Information sur la filière

L'*observatoire des filières* est une note mensuelle rédigée pour toutes les filières agricoles et envoyée au Cabinet du ministre Borsus ainsi qu'à d'autres institutions. Elle est disponible sur notre site internet (www.collegedesproducteurs.be). Différents articles sont disponibles sur le site du Collège avec des infos clés par secteur.



➤ **Information du grand public**

La cellule d'information de l'agriculture (Celagri) contient des dossiers et articles vulgarisés en collaboration avec des experts sur des sujets polémiques de l'agriculture. Tous ces documents sont disponibles sur le site : www.celagri.be. Une newsletter est diffusée mensuellement et des communiqués de presse sont rédigés régulièrement sur des sujets spécifiques. Un évènement annuel est organisé et un magazine (CelagriMag) est édité à cette occasion.

➤ **Outils à disposition des producteurs**

La Charrette est un réseau permettant de développer la logistique des produits entre producteurs-transformateurs, acheteurs et transporteurs-livreurs. C'est une sorte de BlaBlaCar des produits locaux.

L'interface producteurs-distributeurs : met en contact les producteurs et distributeurs locaux pour augmenter la part des produits locaux au sein des GMS à Bruxelles et en Wallonie

Easy Agri : site officiel de ventes en ligne des animaux de rente, le secteur bio est aussi représenté depuis cette année

Label Prix Juste au producteur : plateforme pour retrouver les produits prix juste et label à destination des producteurs qui s'inscrivent dans une démarche de prix rémunérateur

V. Point sur les projets de recherche du CRA-W par Virginie Decruyenaere et Xavier Tossens (CRA-W) (présentation en annexe)

En 2015 et 2018, une enquête a été menée par le Collège des Producteurs sur les besoins des producteurs en matière de recherche et d'encadrement, ce qui a permis d'établir les priorités dans ces domaines pour chaque secteur concerné.

Au niveau des bovins laitiers 4 domaines prioritaires ont été identifiés : 1) la rentabilité-l'innovation-les outils d'aide à la décision, 2) la gestion des fourrages-prairies et les rations alimentaires, 3) la pénibilité et la charge de travail et enfin 4) la santé animale et surtout mammaire.

Dans ce cadre, le CRA-W présente les projets menés spécifiquement dans le secteur bovins laitiers.

Le focus a été mis sur un des projets qui concerne un nouveau fourrage constitué de feuilles de luzerne dans le but d'obtenir l'autonomie protéique au sein des exploitations et de protéger aussi les zones de captage dans les lieux à risque en réduisant les intrants (réduction d'azote et d'herbicides) . En effet, ces feuilles de luzerne ont la particularité d'être concentrées en protéines et ne requièrent aucune fertilisation azotée.

Une explication est donnée sur l'essai mené. Une récolte de feuilles de luzerne a été réalisée chez un producteur proche d'une zone de captage sensible, la parcelle contient aussi du dactyle. Plusieurs prototypes de machines ont été utilisés afin de fractionner les tiges et feuilles lors de la récolte. Ce processus a permis de récolter 60 à 70% de feuilles, 20 à 25% de tiges et 10 % d'adventices.

Une fois les feuilles récoltées, elles ont été valorisées auprès de vaches laitières afin d'étudier les rendements et la teneur en acides aminés, notamment par rapport au soja, ainsi que la composition chimique et la digestibilité avant ensilage.

Les résultats sont les suivants 1) en termes de quantité de matière azotée totale (MAT) produite par hectare, la production est meilleure que celle du soja. C'est donc un concentré protéique qu'on pourrait produire à la ferme .2) la valeur en acides aminés est assez proche de celle du tourteau de soja 48, donc le soja peut être remplacé facilement 3) au niveau de la composition chimique et digestibilité des feuilles de luzerne avant l'ensilage, le % en cellulose est faible et la digestibilité est assez élevée. Des différences



de valeur sont à noter selon le stade de développement de la plante et la météo : par exemple, la luzerne en fleurs présente un taux de protéines plus élevé, un % de cellulose plus bas et une meilleure digestibilité que la luzerne en graines.

Il y a cependant un inconvénient lié à la culture des feuilles de luzerne car c'est un produit très humide (< à 20% de matière sèche) ce qui présente des difficultés pour l'ensilage.

Au niveau des techniques de conservation par ensilage, plusieurs essais ont été menés en micro-silos mis sous vide avec de la luzerne avec des taux de matières sèches différents. Il s'avère qu'un conservateur (de type acide organique ou conservateur à base de bactéries) est absolument nécessaire pour améliorer les caractéristiques de fermentation et assurer une descente de pH. D'autres essais ont été menés en ajoutant une matière absorbant l'humidité (son de blé ou une fibre absorbante), le tout mis en balles enrubannées. Le mélange reste cependant encore fort humide (20% de matière sèche, 23% de protéines, peu de fibres). Il a été donné à des vaches laitières dans une ration à base de maïs avec les compositions suivantes : ration témoin ((45% de maïs, 39% d'herbes ensilées, et 9% de correcteur de type soja) et autre ration (38% de maïs, 39% ensilage, et 14% correcteur feuille de luzerne). On constate une bonne digestibilité mais la production laitière est inférieure par rapport à la ration témoin.

Il manque des données sur la valeur alimentaire de la luzerne ce qui fait qu'on procède par essai. Un autre essai sera mené l'an prochain sur la coupe du mois d'août à laquelle on a ajouté du son avec une quantité de maïs égale dans les rations.

Il est à noter que ce type de produits est aussi testé sur les volailles

A l'issue de la présentation, les questions suivantes sont posées :

- Les taux de matières grasses et protéines sont-ils différents dans les 2 lots ? Non ils sont comparables (42% de MG et 32% protéines) On a juste testé la ration de base dans l'essai. Les vaches n'avaient pas de complément de production.
- Est-ce que les vaches sur lesquelles les tests ont été menés étaient en début de lactation ? Non elles étaient au milieu de leur lactation, les analyses seront affinées lors du prochain essai.
- Est-ce qu'une recherche va être menée pour faner une partie de la luzerne ? Si on fane, les feuilles tombent, c'est pourquoi elle est récoltée en frais. Les prototypes de machine testés jusqu'à maintenant n'ont pas permis le fanage.
- Combien coûte 1kg de matière sèche ? Le bilan technico-économique n'a pas encore été étudié.

D'autres projets de recherche en lien avec les priorités définies par les producteurs laitiers sont en cours : 1) **Rumicalc** est un outil en développement pour analyser techniquement et économiquement les rations des vaches laitières par rapport à leurs besoins. 2) **Foin séché en grange** dont l'objectif est de caractériser la valeur nutritive du produit, évaluer la qualité du lait produit et l'impact sur la production fromagère, 3) **Vetphage** qui vise à utiliser les phages pour traiter les mammites et éviter le recours aux antibiotiques 4) **Cowforme** qui cible à améliorer la qualité de vie au travail des éleveurs bovins.



VI. Bilan 2023 et plan de promotion 2024 de l'APAQ-W par Anne Jandrain et Philippe Soetens (APAQ-W) (présentation en annexe)

Comme chaque année, le Collège des Producteurs doit rendre un avis par rapport au plan de promotion proposé par l'APAQ-W pour l'année suivante. Dans ce cadre, elle présente les activités réalisées sur 2023 et celles prévues pour 2024 afin que les producteurs puissent émettre d'éventuelles recommandations.

Pour 2023 les actions suivantes se sont déroulées :

Fromages : continuité de la campagne lancée en 2021 sur le savoir-faire fromager avec des diffusions TV, radio et les réseaux sociaux pour montrer la qualité des produits. Des interviews de 5 producteurs wallons ont été diffusées et un concours à destination des consommateurs a été organisé avec des bons d'achat à dépenser chez les producteurs. Au niveau des points de vente, ils ont reçu des stickers pour mettre en évidence les produits locaux.

Education : un concours a été lancé pour les écoles hôtelières à Horecatel pour mettre en avant les fromages wallons et leur diversité. Une visite de fromagerie et un masterclass chez un crémier ont été proposés aux écoles gagnantes. Du côté des écoles primaires, une application (lait'scapade) a tourné au sein des élèves lors des foires de Battice et Libramont.

Lait : une nouvelle campagne a été lancée pour augmenter la demande et communiquer sur la durabilité du produit.

Beurre : la campagne a été axée sur les aspects nutrition et information du consommateur tout en donnant un coup de jeune au produit.

Presse : une nouvelle étude de marché sur la consommation des produits laitiers a été communiquée dans la presse ainsi qu'une campagne sur les fromages.

Nutrition : des échanges sont organisés avec des professionnels de la santé comme des diététiciens et nutritionnistes.

Monde du sport : des collaborations ont été menées lors d'événements sportifs avec comme message l'importance de bien manger quand on fait du sport.

Plan européen : L'APAQ-W fait partie d'un groupe européen d'intérêt économique (European Milk forum) qui échange sur des projets communs et permet d'introduire des demandes de subvention groupées.

Autres actions : concours des meilleurs fromages de chez nous (6 journalistes et Belga présent lors de la remise des prix), collaboration avec le Vlam pour faire la promo des fromages belges au sein des GMS, et collaborations avec des influenceurs.

Baromètre de l'image de la filière et des produits laitiers : via son observatoire de la consommation, l'APAQ-W réalise des sondages (déclaratifs) auprès des consommateurs afin de dégager des tendances de consommation. Quelques constats sont présentés.

Actions transversales : 1) *Graines d'agri* : un site internet gratuit pour informer les écoles par rapport au monde agricole 2) *#je cuisine local* : un site qui fait le lien entre producteurs et consommateurs afin de les informer sur les circuits courts existants 3) *Je clique local* : une nouvelle interface en cours de finalisation pour mettre en relation producteurs et collectivités 4) *Les Tables de terroir* : cible les restaurants qui mettent en avant les produits locaux. 800 producteurs sont concernés et 71 restos 5) *Actions GMS* (dégustations proposées par les producteurs, visites de franchisés, mise en avant des produits locaux avec des stops rayons. 6) *En direct de la ferme* : Possibilité aux magasins à la ferme d'accepter les éco chèques. Ces points



de ventes sont labellisés par l'APAQ-W 7) L'observatoire de la consommation réalise des études de marché, et analyse de chiffres liés à la consommation des ménages.

Pour 2024, il est prévu : 1) de renforcer les campagnes pour susciter la consommation 2) des campagnes de relations publiques pour rappeler que les produits laitiers font partie d'une alimentation équilibrée et durable 3) une communication sur le bien-être animal et la durabilité de la filière laitière 4) le développement d'outils pédagogiques pour sensibiliser enfants et étudiants HoReCa, 5) la communication vers les professionnels de la santé 6) un soutien aux acteurs de la filière au sein du retail et de l'export.

Au niveau du **budget** : il se décline en 3 axes : 1) communication vers le consommateur (900.000 euros), 2) communication vers des publics spécifiques (175.000 euros) et 3) développement commercial de la filière (360.000 euros). Il est à noter que le budget fromage diminuera au profit de celui des produits laitiers par rapport à 2023.

A l'issue de la présentation les questions suivantes sont émises :

- *Est ce qu'il n'est pas possible que toutes les écoles reçoivent les informations présentes sur les sites internet de l'APAQ-W plutôt que d'aller les chercher sur le site ?* Idem pour les gîtes à la ferme. Oui c'est possible. Par rapport à la filière lait, un budget plus important a été dégagé pour visiter plus d'écoles et communiquer sur les outils disponibles (ex : lait'sacapade). Dans le cadre du programme européen lait dans les écoles, des animations sont aussi prévues.
- *Est-ce qu'on est compétitif avec nos produits wallons (type fromage) par rapport aux produits présentés en GMS ?* Les industriels ne gèrent pas le prix du produit fixé par les GMS. Il s'est avéré que le distributeur prend une marge plus importante sur les produits belges par rapport aux produits français et autres. Du coup on n'est pas toujours aussi compétitif par rapport aux produits étrangers.

Quelques recommandations sont pointées :

- Refaire une **campagne sur les bienfaits du lait auprès des médecins généralistes et nutritionnistes** car de plus en plus de parents craignent les intolérances au lactose et autre et se tournent vers des alternatives végétales à cause de messages véhiculés par des professionnels de la santé.
- Cibler les documents à destination des professionnels de la santé pour davantage conseiller leurs patients
- Proposer des **animations en secondaire** car ce sont les adolescents qui décrochent du lait et développer des outils numériques spécifiques.
- Démontrer que le **prix d'un produit local** n'est pas forcément plus cher qu'un produit industriel (pour le beurre, il est nettement inférieur)

VII. Présentation : Comment diminuer les émissions de GES des exploitations laitières wallonnes par Françoise Lessire (Uliège) (présentation en annexe)

En agriculture les gaz à effet de serre (GES) proviennent du dioxyde de carbone (CO₂) (issu des énergies fossiles utilisées pour la fabrication d'aliments, le transport des animaux, la fabrication des



phytos...), du méthane (CH₄) (issu des fermentations entériques : plus la ration des vaches est fibreuse, plus elles émettent du méthane) et du protoxyde d'azote (N₂O) (libéré lors du stockage lisier au niveau de l'étable et issu des fertilisations minérales et organiques). Le pouvoir de réchauffement global provoqué par les GES varie selon le type de GES émis. Par exemple, le protoxyde d'azote a un pouvoir de réchauffement très élevé et une durée de vie très longue par rapport aux autres gaz. A côté des émissions de GES, il y a quand même des mécanismes de compensation tels que le stockage du carbone dans les sols.

En Wallonie, l'agriculture n'est pas le plus polluant des secteurs, l'industrie, le transport et le résidentiel émettent beaucoup plus de GES. Certaines pratiques agricoles vont cependant avoir un impact positif sur l'environnement telles que : la couverture du sol, les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), l'agriculture Bio ou les zones de Natura 2000.

Quand on souhaite faire un bilan carbone au sein d'une exploitation, on va quantifier les flux qui rentrent (engrais, énergie, eau, concentrés d'alimentation), ceux qui sortent (le lait, la viande etc.), en faire des analyses de cycle de vie, et évaluer la quantité des GES émis et leur impact. Ainsi +/- 150 données vont être collectées au sein de l'exploitation tant au niveau du troupeau, du logement, des surfaces, de l'alimentation et de l'énergie. Les valeurs collectées en termes de GES et le stockage du carbone dans une exploitation sont comparés par rapport à un atelier de référence Le bilan est ensuite présenté à l'agriculteur avec **les leviers d'action qui lui sont propres**.

Ces leviers sont de 4 types : 1) Diminution du protoxyde d'azote, 2) Diminution du méthane, 3) Diminution du CO₂, 4) Augmentation du stockage carbone.

Les impacts des leviers d'actions sont plus détaillés dans la présentation en annexe.

Au niveau du troupeau, on peut agir sur :

- La génétique du troupeau
- L'augmentation de la longévité des vaches, cela va diminuer le nombre des animaux improductifs présents sur l'exploitation → impact positif.
- La diminution de l'âge au premier vêlage. Si l'intervalle de vêlage est très court avec beaucoup d'animaux gestants (on a moins d'animaux improductifs et cela demande moins de superficie fourragère), → impact positif.

Ces leviers sont intéressants mais demandent beaucoup de technicité car il faudra changer ses pratiques d'élevage et le délai d'impact est assez long. Cela va diminuer l'empreinte carbone de 3 à 4%, augmenter la viabilité de l'exploitation et avoir un impact positif sur le bilan financier.

Au niveau de l'alimentation du troupeau :

- La diminution des concentrés utilisés permet de diminuer le méthane et le CO₂.
- L'augmentation de l'autonomie fourragère avec des fourrages de qualité permet de limiter la consommation de concentrés et d'augmenter l'autonomie en concentré.

Ce levier d'action permet de diminuer de 3-5% les GES.

Au niveau du logement :



- L'augmentation du nombre de jours de pâturage : si les vaches pâturent plus, elles n'émettent pas de lisier qui doit être épandu par après.
- La couverture d'une citerne à lisier dégage moins d'ammoniac et de méthane, composter du fumier est aussi intéressant.
- L'épandage du lisier (si on a un système à injection) présente moins de risque d'avoir des pertes d'azote et permet de mieux utiliser l'usage de l'engrais azoté-> impact positif.

Au niveau des surfaces :

- Si on a des prairies permanentes, on a plus de stockage de carbone en fonction de l'âge des prairies, de la gestion du pâturage et du niveau de fertilisation. Le retournement des prairies temporaires lors des rotations induit une libération du carbone stocké.
- L'introduction de légumineuses induira moins d'engrais azoté et on aura moins de protoxyde d'azote,
- La mise en place d'intercultures sera aussi favorable
- La diminution de la fumure,
- Les mesures d'agro foresterie (la plantation de haies va stocker du carbone, plantation d'arbres).

Ce type de levier va permettre d'augmenter le stockage de carbone et diminuer les émissions. On peut s'attendre à une diminution de 3 à 5%.

Au niveau de l'énergie :

- La mise en place d'un récupérateur de chaleur au niveau de la salle de traite va diminuer la consommation d'électricité
- Un meilleur réglage du tracteur peut diminuer la consommation de carburant
- L'installation de panneaux photovoltaïques
- L'installation d'unités de biométhanisation

Ce type de levier peut engendrer une baisse de 3 à 5% mais il faut compter les coûts liés à ces installations.

En France, il existe des référentiels de coûts techniques calculés en fonction de ce que l'agriculteur met en place comme mesure ce qui permet d'avoir une estimation de ce qu'un levier d'action va coûter afin de ne pas se lancer dans des achats ou travaux qui seront trop onéreux.

A l'issue de la présentation les questions suivantes sont posées :

- *Dans le cadre du plan air climat en RW, est ce qu'il y a des choses qui vont bouger ? Au niveau secteur privé, fait-on la promotion de ce type de bilan ?* Dans certaines laiteries (ex : Arla), les producteurs doivent remplir une check liste par rapport à leur bilan environnemental. D'autres comme LDA proposent aux producteurs d'administrer un additif dans la ration des vaches qui a comme effet de diminuer la production de méthane. En revanche, il y a plus d'émissions d'hydrogène.



- *Quels sont les effets à long terme de l'additif 3NOP ?* D'après certaines publications, cette molécule chimique induit une augmentation de l'hydrogène au niveau du rumen qui pourrait provoquer une gêne pour l'animal. L'ingestion de matière sèche pourrait être diminuée. Sur le long terme, on n'a pas encore de résultats et les publications à ce jour ne relatent aucun effet négatif. La seule observation notée, est une diminution de la taille des ovaires.
- *Est-ce qu'il est prévu d'avoir des exigences « carbone » en RW ?* Dans le plan de relance, il a été demandé aux chercheurs de s'intéresser au bilan carbone. La RW est dans l'attente des mesures décidées au niveau européen qui planche plutôt sur la compensation carbone.
- *Est-ce qu'il y a eu beaucoup d'éleveurs intéressés par les bilans carbone ?* Jusqu'à maintenant, cela tourne entre 100 et 200.
- *Quelle est la source de motivation ?* Au début, cela vient surtout des producteurs bio qui avaient déjà un bon bilan. Ensuite d'autres éleveurs font une demande, surtout ceux qui ont des ateliers de transformation et de vente chez eux car ils aiment montrer une bonne empreinte carbone à leurs clients.
- *Est-ce qu'il y a des grosses différences entre les régions ?* oui surtout dans le Hainaut où la part de culture est plus importante, l'efficacité azotée est meilleure.

VIII. Visite de terrain

La réunion s'est terminée par une visite de la ferme laitière du CTA de Strée et des mesures mises en place pour atténuer les émissions de carbone, notamment différents types de haies, de plantation de lignes d'arbres et de vergers. Malheureusement, la pluie nous a obligé à écourter la visite à l'extérieur.



Liste des participants

CHIMOU	Liliane	Etudiant
COLIN	Jeanne	Protect'eau
CZAPLICKI	Sébastien	Etudiant
DACHY	Basile	Etudiant
DECRUYENAERE	Virginie	CRA-W
DELAMINNE	Arnaud	Lactalis
FLABA	Josi	Wallonie Elevage
GEORGES	Benoit	SPW
HOUSEN	Claire	APAQ-W
HUSAY	Lucas	Etudiant
JANDRAIN	Anne	APAQ-W
LEDUR	André	FWA
MATTART	Philippe	APAQ-W
PEKEL	Noel	Producteur
SERVAIS	Luc	Elevéo
THOMSIN	Lola	Etudiant
TOSENS	Xavier	CRA-W
VAN ONGEVAL	Michel	Producteur
VEIDERS	Helmuth	BAUERNBUND
WIERTZ	Christian	Producteur